

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOCIETE TELNET HOLDING

SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Lundi 29 juin 2026 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » sis aux berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à la gestion au titre de l'exercice 2025.
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2025.
3. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2025.
4. Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2025.
5. Approbation de la reconduction des conventions et opérations entrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, ainsi que des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.
6. Affectation du résultat de l'exercice 2025.
7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2025.
8. Fixation du montant de Rémunération du comité d'audit au titre de l'exercice 2025.
9. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Projet de Résolutions AGO

TELNET HOLDING

SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE

La société Telnet Holding publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire le 29 Juin 2026.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ainsi que du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve, le rapport d'activité et les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 5 545 242,085 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes, approuve, le rapport d'activité et les états financiers consolidés du groupe relatifs à l'exercice 2025, faisant apparaître un résultat bénéficiaire consolidé de 9 073 385,655 dinars et un résultat bénéficiaire revenant au groupe de 8 427 281,077 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendue la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes ; l'Assemblée Générale Ordinaire autorise et approuve les opérations et conventions établies ou reconduites conformément aux dispositions des articles 200 et suivants ainsi que de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, conclues entre la société TELNET HOLDING et les sociétés qui lui sont liées. Le détail de ces conventions figure dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi au titre de l'exercice 2025, à savoir :

- La société Telnet INCORPORATED.
- La société DATABOX
- La société Telnet Smart
- La société Telnet Technologies
- La société PLM SYSTEM
- PLM EQUIPEMENTS

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve la proposition d'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2025, s'élevant à 5 545 242,085 dinars, de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire 2025.....	5 545 242,085
Reprise des résultats reportés antérieurs.....	2 749 701,380
Base de la réserve légale.....	8 294 943,465
Réserve légale 5% (plafonnée).....	0,000
Sommes distribuables	8 294 943,465
Dotation pour le fonds social 2026.....	-140 000,000
Dividendes à distribuer.....	-4 245 780,000
Résultats reportés à nouveau	3 909 163,465

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende brut de 0,350 Dinar par action, pour chaque action d'une valeur nominale d'un (1) Dinar, soit un montant global brut de 4 245 780,000 Dinars.

Monsieur le Directeur Général est chargé de procéder à la distribution des dividendes, conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en paiement des dividendes est fixée au 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Président du Conseil d'Administration, au titre des jetons de présence pour l'exercice 2025, une indemnité nette de cinquante mille (50 000) dinars, correspondant à un montant brut de soixante-deux mille cinq cents (62 500) dinars.

Elle décide également d'allouer aux autres membres du Conseil d'Administration, au titre du même exercice, des jetons de présence pour un montant net global de cent soixante mille (160 000) dinars, correspondant à un montant brut de deux cent mille (200 000) dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 204 et 256 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale décide d'allouer aux membres du Comité d'Audit et de Management des Risques (CAMR), au titre de leurs mandats, une rémunération annuelle nette comme suit :

- 20 000 dinars soit un montant brut de vingt-cinq mille (25 000) dinars pour le Président du Comité
- 10 000 dinars par membre soit un montant brut douze mille cinq cents (12 500) dinars pour les autres membres, pour la durée de leurs mandats au sein du CAMR.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, pour effectuer toutes formalités légales, de dépôt, de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....